

Des voix: Bravo!

M. Harding: Le bill prévoit l'établissement d'un office composé de cinq membres et chargé de préparer, revoir et maintenir à jour des plans d'application immédiate en prévision d'une pénurie d'énergie. L'office aura également le pouvoir d'imposer une répartition obligatoire de l'énergie et de la rationner. L'exercice de ce pouvoir est subordonné à une déclaration du cabinet portant qu'il existe une situation d'urgence nationale. Pareille situation peut résulter de l'existence ou du risque de pénuries de pétrole ou de perturbations des marchés du pétrole qui portent ou pourront porter atteinte à la sécurité nationale du Canada.

Le parti conservateur juge ces pouvoirs excessifs; pour lui, le gouvernement doit prouver qu'il y a une crise pour imposer la répartition et il soutient que cette mesure ne respecte pas les compétences provinciales. Et quelle solution proposent les conservateurs? Attendre la conférence fédérale-provinciale du 24 janvier pour s'occuper ensuite du projet de loi. Mais qu'advient-il si une crise survient? Nous ne pouvons prévoir ce qui, sur la scène internationale, peut perturber nos importations de pétrole. D'ailleurs, il peut se poser des problèmes intérieurs d'approvisionnement. L'atermoiement est une thèse insoutenable.

Des voix: Bravo!

M. Harding: C'est là la preuve qu'ils ne peuvent comprendre la gravité de la situation et qu'ils ne se préoccupent guère de prendre des mesures en prévision d'une crise dont pourrait gravement souffrir le Canada. Leur attitude actuelle accuse un contraste frappant avec leur préoccupation pour le bien-être des sociétés pétrolières multinationales.

● (2140)

Voyons ce qui s'est produit au Canada dans le domaine de l'énergie au cours des derniers mois ainsi que le rôle qu'ont joué les divers partis à la Chambre. On pourra y déceler nettement qui lutte réellement dans le meilleur intérêt du Canada et des Canadiens. Plusieurs députés conservateurs nous ont dit que leur parti se bat depuis des années pour un oléoduc reliant Montréal. Je veux que le peuple canadien sache que c'est un gouvernement conservateur qui a présenté une loi en 1961 arrêtant la construction de l'oléoduc Sarnia-Montréal.

Des voix: Bravo!

M. Harding: Et son programme électoral de 1969, monsieur l'Orateur, ne disait pas qu'il allait construire un oléoduc jusqu'à Montréal, mais plutôt qu'il allait étudier la question.

Des voix: Oh, oh!

M. Harding: N'eût été du parti conservateur et de sa politique à courtes vues en matière d'énergie en 1961, nous aurions déjà un oléoduc jusqu'à Montréal, jusqu'au Québec, et nous ne serions pas là à nous inquiéter d'une pénurie de pétrole dans l'est du Canada. C'est l'opposition officielle qu'il faut réellement blâmer pour la crise énergétique actuelle. Pourtant, ces gens pensent s'en sauver par les petits trucs qu'ils nous ont présentés pendant le présent débat.

Des voix: Oh, oh!

M. Harding: J'aimerais insister sur un ou deux points au sujet du bill. L'un des articles traite de l'environnement.

Approvisionnements d'énergie—Loi

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je demanderais à la Chambre de bien vouloir laisser parler le député. Je continue d'entendre sa voix mais je pense qu'il doit se forcer. Il n'est pas utile d'applaudir ou de huer chacune de ses paroles. Le député de Kootenay-Ouest.

M. Harding: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je parlais de l'un des articles du bill. Il y a un certain nombre d'articles auxquels notre parti envisage de proposer des amendements, mais l'une des dispositions concerne l'environnement. Un député a parlé avec beaucoup d'éloquence de cette question, cet après-midi, et je suis d'accord avec une grande partie de ses observations visant à modifier cet article. Je pense qu'il est insensé d'adopter une mesure législative sans consulter les diverses provinces et les ministres provinciaux et tenir compte de leurs lois. C'est pourquoi nous devons envisager de modifier cet article et, je le répète, notre parti va proposer un amendement en vue d'améliorer le bill à ce sujet. Nous allons proposer également d'autres amendements au projet de loi. Je n'en parlerai pas pour l'instant, il vaudra mieux le faire au comité.

Pour terminer, permettez-moi de dire que ce n'est pas le moment pour aucun parti de politiquer étant donné que les Canadiens vont peut-être devoir affronter une crise de l'énergie.

Des voix: Oh, oh!

M. Harding: Nous pouvons nous réunir en comité, en espérant que des amendements seront proposés par l'opposition officielle, par notre parti, par le Crédit Social et peut-être même par des membres du gouvernement. J'espère que l'on considérera ces amendements avec sérieux. Je suis certain qu'au fond, la plupart des députés sont impatients de prouver aux Canadiens que nous cherchons réellement à élaborer un programme qui nous permettra de faire face à la crise énergétique du mieux possible, si cette crise se produisait. Mais que chacun d'entre nous espère et prie afin que nous ne soyons pas appelés à appliquer des mesures d'urgence que nous devrions autoriser notre gouvernement à employer afin de faire face à la crise, si celle-ci s'aggravait dans le courant de l'hiver.

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas grand désir de participer au débat, mais une certaine confusion règne dans mon esprit. Je ne suis pas un expert dans ce domaine, mais je ne pense pas que cela m'empêche d'exprimer mon inquiétude au sujet du mouvement que le gouvernement accepte à ce que je vois et contre lequel nous devons protester; il n'y a pas à en douter. J'ai écouté mon honorable ami de Kootenay-Ouest (M. Harding) qui pendant dix minutes s'est démené simplement pour faire...

Une voix: De l'obstruction systématique.

M. Alexander: Je ne dirais pas qu'il s'agit d'obstruction systématique. Je ne sais pas ce qu'il essayait de faire si ce n'est de critiquer notre parti car nous avons eu l'audace, le courage et la jugeote de nous lever lorsque nous avons cru que quelque chose n'allait pas. Après tout ce qu'il a dit, la seule impression qu'il m'ait laissée c'est qu'il n'était pas satisfait du bill. Il a dit, en ce qui concerne la disposition à l'égard de l'environnement, c'est-à-dire, je crois, l'article 24, qu'il serait ridicule d'adopter ce bill compte tenu des responsabilités provinciales dont nous devons nous préoccuper.